

Coopération inter-collectivités territoriales

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J9RCICC

Présentation

Ce séminaire commence par exposer les fondements constitutionnels et législatifs de la coopération entre les collectivités territoriales. Il aborde également les déterminants politiques, techniques et financiers de la coopération entre les collectivités territoriales. Il se structure ensuite autour de grands axes et présente notamment les établissements publics de coopération, un focus sur la Métropole du Grand Paris, sans négliger la question de la coopération entre les collectivités en dehors des établissements publics de coopération.

Évaluation

Contrôle continu

Contact(s)

- > Geoffroy Adamczyk
gadamczyk@parisnanterre.fr